EN VIE DE LUTTES, EN FAIRE TOUTE UNE HISTOIRE !

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
de l'Institut d'histoire sociale CGT
de Loire-Atlantique
"IHS CGT 44"

15 février 2023

Maison des Syndicats
Salle Godeau*
Place de la Gare de l'État
44276 Nantes

RAPPORT MORAL
RAPPORT D'ACTIVITÉ ET D'ORIENTATION

Proposé par le Conseil d'Administration

RAPPORT MORAL
RAPPORT D'ACTIVITÉ ET D'ORIENTATION
2022 – 2023

SOMMAIRE

Rapport moral 2022

Rapport d'activité 2022

- Actions engagées depuis mars 2022
- Les adhérent.e.s en 2022
- Le rapport financier 2022
- Le rapport financier prévisionnel 2023

Rapport d'orientation 2022-2023

- Les projets de 2023
- Les partenariats
- Les formations

Remplacement des membres du Conseil sortant

- Présentation du travail du Conseil d'administration de l'IHS CGT 44
- Entrée de nouveaux militants au Conseil d'administration
- Elections aux postes de trésorier.ère et du trésorier adjoint
- Election du secrétaire

Conclusion de l'Assemblée générale

Rapport moral 2022

Cher·e·s ami·e·s de l'IHS CGT 44,
Cher·e·s camarades,

Il y a quelques mois, le 3 octobre 2022, nous vous retrouvions ici-même lors d'une assemblée générale extraordinaire, pour vous présenter un IHS CGT 44 renouvelé et un programme ambitieux de projets sur trois ans.

Ce soir, 4 mois plus tard et alors que nous sommes toutes et tous engagé.e.s dans la lutte contre la contre-réforme des retraites voulue par Macron, les administratrices et administrateurs de l'IHS sont heureux et heureuses de vous retrouver pour présenter le bilan de l'année passée et plus en détail les projets qui seront déployés en 2023.

Pour 2023, notre ambition reste la même : l'IHS se positionne en garde-fou citoyen face à une réécriture de l'Histoire totalement décomplexée, et oppose la rigueur tenace des archives, présente les faits et leur étude. Pour lutter contre la rumeur et les croyances, nous sauvegardons les textes, les documents d'époque, les voix, les mots.

Comment ? En continuant encore et toujours le travail de fond de celles et ceux qui nous ont précédé·e·s, constituant les archives, les mettant à disposition des chercheuses et chercheurs pour en permettre l'étude scientifique. Mais en plus de cela, nous proposons nous aussi des projets citoyens, pédagogiques, des projets d'éducation populaire divers et variés pour que chacun y trouve une nourriture émancipatrice, le savoir, la connaissance, les outils de sa liberté.

Nous proposerons cette année des expositions, des promenades explicatives, des enregistrements des témoins des luttes ouvrières.

Nous agirons aussi dans le domaine de la formation pour nous et vous former à l'importance de la constitution des archives.

Nous tisserons ou renforcerons des liens avec d'autres structures, avec les Unions locales (UL), les Syndicats, le Centre d'histoire du travail (CHT), pour démultiplier les retombées de nos actions.

Nous communiquerons, nous éditerons, nous enregistrerons, nous solliciterons et nous prendrons un plaisir réel à toutes ces actions ! Ce qui incite à penser que si vous nous rejoignez, il en sera de même pour vous… la tâche est belle et l'équipe joyeuse et solidaire !

Mais ces ambitions ne pourront se réaliser qu'avec votre renfort.

En 2022 nous avons tout remis à plat : statuts, règlement intérieur, administration, localisation, communication, internet, adhésions, comptes, formations : nous avons tout remis sur des rails neufs.
Aujourd'hui, tout est en place pour que les projets que nous avons définis soient lancés.

Si vous êtes présent.es ici ce soir, c'est que cela vous intéresse.

Alors, rejoignez-nous et participez-vous aussi à la construction de la lutte vivante portée par l'IHS CGT44, pour que cette année 2023 soit une année tremplin pour l'IHS CGT44.

Rapport d'Activité 2022

Actions engagées en 2022

En 2022, nous avons travaillé principalement les sujets d'ordres administratif et organisationnel.

Le conseil d'administration a :

- Mis à jour **les statuts :**

Il y a quelques changements :

- Actualisation du logo
- Intégration de l'adresse courriel de l'IHS
- Changement du nombre des membres du CA
- Révision de la durée des mandats

Il a également :

- Rédigé un nouveau **règlement intérieur** de l'association, mentionné dans les statuts mais qui n'était pas dans nos archives.
- Mis à jour et procédé au suivi du **fichier des adhérentes et adhérents**
- Mis à jour et procédé au **suivi des cotisations**
- Procédé à l'inventaire et au **classement de nos archives**
- Créé une nouvelle **carte annuelle d'adhérent.e**
- Trouvé une **phrase d'accroche** pour mieux nous définir
- Elaboré une **charte graphique** pour nos publications.

Le Conseil d'administration a par ailleurs décidé de se doter des moyens numériques.

Il a ainsi :

➢ **Créé des adresses courriel** pour l'IHS CGT44 (une adresse générique pour l'IHS CGT44, une adresse pour la communication, et une adresse pour les projets)

➢ **Choisi des outils numériques facilitateurs**: agenda partagé, dossiers partagés pour travailler de façon plus fluide

➢ Fait évoluer **la page web dédiée à l'IHS CGT 44** sur le site internet de l'UD CGT 44

➢ **Mis en ligne et en consultation tous les cahiers** de l'IHS CGT 44 sur la page de l'IHS sur le site de l'UD CGT 44

➢ **Enregistré tous les cahiers à la BNF** et aux **Archives départementales**

➢ **Présenté un trombinoscope** des membres du CA pour que chaque administrateur et administratrice soit identifié·e plus facilement.

➢ **Et l'IHS prépare également une page d'actualités de l'IHS CGT 44** au sein de la lettre de l'UD 44 aux adhérentes et adhérents.

Les adhérent·e·s

Communication et statistiques

Un fichier informatique de coordonnées est tenu pour la gestion de la communication et le suivi des adhésions. Il comporte les champs suivants:

- Coordonnées individuelles : 108
- Coordonnées de collectivités : 58
- Relationnel : 15

Soit 181 coordonnées (adresses postales, téléphoniques et électroniques).

Parmi celles-ci nous avons en 2022:

- 16 coordonnées en souffrance (problèmes de dates d'adhésion par exemple)
- 15 contacts pour le relationnel. Cette catégorie-ci est à accroître : nous avons les 11 Union locales (UL) de notre département, le Centre d'histoire du travail (CHT) de Nantes, l'IHS confédéral. Nous devrions progresser en ajoutant tous les IHS, collectivités territoriales, etc.
- 62 adhésions de moins d'un an.
- 3 adhésions de plus d'un an et de moins de deux ans.
- 73 cotisations de plus de 2 ans.
- 13 démissions ou décès.

Pour les adhésions, du fait de considérer que celles de 2021 couraient toujours en 2022, cela fait un total de 65 adhérentes ou adhérents recensés. Toutefois comme certaines et certains ont payé les 2 années, nous pouvons distinguer 29 adhésions en 2021 et 40 en 2022, soit une progression très importante notamment due à la relance (courriel, téléphonique et voie postale) faite au mois de mai. Pour une question de coût mais aussi de réactivité, nos messages sont essentiellement envoyés par courriel, sauf pour 3 adhérentes et adhérents qui n'ont pas internet +

1 dont nous ne possédons que l'adresse postale, ainsi que 3 entités dont nous n'avons pas d'adresse (à rechercher) et 6 personnes qui n'ont aucune coordonnée (incluses dans les coordonnées en souffrance).

La différence avec le nombre d'adhérentes ou adhérents avec la comptabilité est le fait d'une reprise et mise à jour du listing du mandat précédent ainsi que les données concernant uniquement 2022.

Il est à remarquer (et c'est regrettable) que seules 2 Unions Locales sont adhérentes sur les 11 de notre département. Mais nous espérons que cela progresse en 2023, car nous avons commencé une tournée des Unions locales pour les impliquer sur l'archivage et les projets (nous le verrons plus loin).

Ce fichier des adhérents ne peut être **communiqué qu'aux administratrices et administrateurs sous forme confidentielle**. Dans la suite logique, il ne peut être utilisé que dans le cadre de l'objet de nos statuts, donc dans le cadre de la communication de l'IHS CGT44.

Toutes les informations de l'IHS confédéral, du CHT et associations mémorielles, à vocation publique, sont transférées à nos adhérentes et adhérents par courriel. Les invitations aux réunions internes et, bientôt nous espérons, la lettre d'information de l'UD présentant également les actualités de l'IHS CGT44 seront envoyées de la même façon et par la voie postale pour les personnes n'ayant pas internet.

Le rapport financier

Les présentations qui suivent sont faites à partir des relevés de comptes bancaires et autres documents comptables de l'IHS CGT44.

Bilan de l'exercice 2022 (comptes à fin décembre 2022) :

Montant total des recettes en 2022: 3134,08 €.

- ⇨ 38 adhésions individuelles,
- ⇨ 26 adhésions structures,
- ⇨ dons de l'UD CGT 44 (avec le rappel de 2021, donc double).

Montant total des dépenses en 2022 : 984,12 €.

Exercice 2022 est positif de 2149,96 Euros.

Les chiffres des adhésions ne sont pas à prendre au pied de la lettre. Patrice vous en a fait état précédemment mais on arrive, lui et moi, au même nombre d'adhésions, à une près. Il avait été décidé lors de l'AG de fin 2021 que suite au COVID, celles et ceux qui n'avaient pas renouvelé leur adhésion 2021 seraient relancé·e·s mais que l'adhésion 2021 compterait pour 2022 (une adhésion pour 2021/2022 en somme). Cependant, certain·e·s ont réglé aussi bien 2021 que 2022. Ce qui fait que pour les adhésions 2021/2022, nous avons 38 adhésions individuelles et 26 adhésions de structures.

Pour l'année 2023, le nombre des adhésions sera plus simple à comptabiliser puisque l'adhésion sera sur l'année en cours, sans lien avec 2022.

BILAN 2022 Compte de résultat en Euros :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Cotisations dues	115,00	**Cotisations reçues**	724,00
Fournitures	112,44	**Don Ville de Nantes**	0 pas demandé
Imprimerie éditions	34,25	**Don Département 44**	0 pas demandé
Déplacements	19,97	**Don Région Pays de la Loire**	0 pas demandé
Hébergement	0,00	**Vente Cahier IHS**	10,00
Formations	130,00	**Don UD CGT 44**	2400,00
Solidarité	35,00	**Don UL**	0 pas demandé
Envois postaux	210,91	**Don UL**	0 pas demandé
Frais bancaires	58,88	**Don UL**	0 pas demandé
Frais de réceptions	248,01	**Intérêts bancaires**	0,08
Livres	19,66		
Divers	0		
TOTAL Dépenses	**984,12**	**Total Recettes**	**3134,08**
RESULTAT	**2149,96**		

Budget prévisionnel 2023

1/ LES RECETTES prévues pour 2023

RECETTES DE 2022 et PREVISIONS RECETTES EN 2023		
POSTES DE RECETTES	**MONTANTS EN 2022**	**RECETTES PREVUES 2023**
COTISATIONS-ADHESIONS		
Cotisations-Adhésions reçues	**724 €**	**1 400,00 €**
SUBVENTIONS - DONS		
Subvention Ville de Nantes	**0,00 €**	**1 700,00 €**
Subvention Département 44	**0,00 €**	**800,00 €**
Subvention Rég. Pays de la Loire	**0,00 €**	~~**500,00 €**~~
Subvention UD CGT 44	**1 300,00 €**	**1 300,00 €**
Subvention 11 UL		**1 100,00 €**
Subvention Saint Nazaire		**700,00 €**
Subvention Saint Herblain		**500,00 €**
Subvention Autres villes (8)		**800,00 €**
Autres Dons (EX : journées du Patrimoine, cahiers …)		**50,00 €**
	RECETTES 2022	**RECETTES PREVUES 2023**
RECAPITULATIF	**2 380,00 €**	**8 220,00 €**

Explications des recettes:

En 2023, nous passons de 2300 à 8000 euros de recette. Comment ?

Les Adhésions :

En 2023 nous agissons pour augmenter le nombre des adhésions :

- **Adhésions Individuelles attendues : 60** au minimum, soit 660 euros.
- **Adhésions de Structures: 40,** soit près de 800 euros

Au total, nous comptons sur 1460 euros d'adhésions en 2023

Les Subventions :

En 2022 nous n'avons fait qu'une seule demande à UD 44 qui nous a accordé la subvention annuelle pour 2021 et pour 2022. Nous espérons qu'il en sera de même en 2023.

Pour 2023 nous avons adressé fin 2022, des demandes de subvention de façon beaucoup plus large. Nous avons un accord de principe de la Ville de Nantes, un refus de la part de la Région des Pays de la Loire. Nous sommes dans l'attente d'un rendez-vous au Département 44, et nous nous présenterons dans chaque UL pour engager avec chacune, un plan de participation aux projets et aux coûts de ceux-ci.

Nous comptons également toucher quelques subventions des villes de rattachement des Unions Locales. Les démarches en ce sens sont en cours.

2/ LES DEPENSES à prévoir pour 2023

BILAN DEPENSES DE 2022 et PREVISIONS DEPENSES DE 2023				
POSTE DES DEPENSES	**Prévu 2022**	**Réalisé 2022**	**Différence: non rien de prévu en 2022**	**Budget prévisionnel 2023**
ADMINISTRATIF				***795,00 €***
Assurance MACIF à partir de janvier 2023	0,00 €	**0,00 €**		**120,00 €**
Abonnement Télécom pour téléphonie/ internet	0,00 €	**0,00 €**		**600,00 €**

Frais de tenue de compte (Banque)	0,00 €	**75,00 €**		**75,00 €**
ACHATS				***3 250,00 €***
Impressions (Affiche, Flyer, documents,Banderole, ka-kemonos, publicité, stickers IHS, livrets , publications)	0,00 €	**34,00 €**		**1 800,00 €**
Fournitures (cartouches encre, tampon IHS, caddie, papier; scotch, tissu, cha-subles, etc…)	0,00 €	**150,00 €**		**300,00 €**
Timbres Postaux	0,00 €	**210,00 €**		**300,00 €**
Achat matériel technique (son, encapsulage)	0,00 €	**0,00 €**		**250,00 €**
Achat ouvrage et autre documentation (poste de dépense adaptable voire supprimable)	0,00 €	**20,00 €**		***100,00 €***
Location de matériel + salle	0,00 €	**0,00 €**		**500,00 €**
DEPLACEMENTS				***1 530,00 €***
Déplacements (Visites aux UL, autres)	0,00 €	**20,00 €**		**630,00 €**
Frais de panier (rembour-sement à hauteur de 20 euros par repas)	0,00 €	**62,00 €**		**400,00 €**
Hébergement	0,00 €	**0,00 €**		**500,00 €**
FORMATIONS				***650,00 €***
Formations en 2023 former 5 administrateurs de l'IHS)	0,00 €	**130,00 €**		**650,00 €**
AUTRES DEPENSES				***600,00 €***
Solidarité, Soutien (décès, départ …)	0,00 €	**0,00 €**		**100,00 €**

Frais de réceptions (Pots après les AG, etc)	0,00 €	**186,00 €**		**300,00 €**
Bons de soutien, divers (La Fête des retraités, Faites des liens, AG IHS National, Super Besse)	0,00 €	**35,00 €**		**200,00 €**
REMUNERATIONS - COTISATIONS				***3 870,00 €***
Rémunérations sur facture	0,00 €	**0,00 €**		**1 000,00 €**
Salaire	0,00 €	**0,00 €**		**1 800,00 €**
Cotisations (de l'IHS CGT 44 à l'IHS Confédéral)	0,00 €	**75,00 €**		**1 030,00 €**
Adhésions (au CHT)	0,00 €	**40,00 €**		**40,00 €**
BILAN GLOBAL				
	Pas de budget prévu en 2022	**Réalisé en 2022**	*Différence: non calculable car rien n'a été prévu en 2022*	**Budget prévisionnel 2023** *(montant à reporter dans le Budget prévisionnel de 2024, colonne B)*
Total dépenses Euros	***0,00 €***	**1 037,00 €**	_	**10 695,00 €**

Explications des dépenses :

Administratif : La dépense prévue s'élève à 795,00 €

En 2023

- Nous avons pris une assurance à la MACIF car nous participerons à des salons et organiserons des événements : l'assurance était nécessaire.
- Nous disposons d'une salle : nous allons demander une ligne téléphonique et un accès internet.

Achats : La dépense prévue s'élève à 3 250,00 €

En 2023

- C'est un poste conséquent mais totalement indispensable : ce sont les frais de fonctionnement : fournitures, achats de timbres,

impressions, achat ou location de matériel. Ce poste sera adapté à nos capacités financières et les montants seront réévalués au fil de l'eau selon l'état des comptes. Pas assez de ressources = pas d'achat et mise en place d'une action pour trouver les ressources. On ne renonce pas tout de suite à un projet faute de moyens, on fait tout pour les trouver avant de renoncer.

<u>Déplacements :</u> la dépense prévue s'élève à 1 530,00 €

En 2023

- Nous allons nous déplacer dans tout le département car nous sommes l'IHS CGT44 : les syndicats, les UL. Nous programmons d'assister aux CE des UL, de les former, et de s'engager dans la lutte à leurs côtés.
- Il faut donc prévoir les frais liés à ces déplacements : nuitées, frais de panier.

<u>Formation :</u> la dépense prévue s'élève à 650,00 €

En 2023

- Nous nous formons aux Archives pour former les camarades. En 2022, un membre du CA a suivi une formation aux Archives et va former les autres membres du CA qui le souhaitent. L'ambition en 2023 est de former 5 administrateurs de l'IHS. Le budget de 650 euros est prévu pour qu'il soit possible aux administrateurs de suivre des formations en dehors du département, à l'IHS confédéral par exemple.

<u>Autres dépenses :</u> la dépense prévue s'élève à 600,00

2023

- une part de notre budget est réservé à la solidarité et à la convivialité

<u>Rémunérations, cotisations :</u> la dépense prévue s'élève à 3 870,00

C'est le poste le plus lourd pour 2023.

- L'IHS CGT44 ne dispose bien évidemment pas de toutes les ressources et de tous les savoir-faire : nous allons aller les

chercher pour nos mener nos projets. Nous prévoyons un budget pour les rémunérations sur facture et pour les salaires.
- Enfin, les cotisations vont à l'IHS CGT confédéral, et au CHT.

Bilan :

En 2023,

- Nous prévoyons 4 fois plus de recettes qu'en 2022, passant de 2000 à 8000 euros en 2023.
- Nous prévoyons 10 fois plus de dépenses qu'en 2022, et passons de 1037 euros en 2022, à 10 695 euros en 2023. (tout est équilibré par ce qui reste en caisse)

Si en ce début d'année, nous ne disposons pas encore de l'intégralité de cette somme, nous pouvons déjà compter sur plus de la moitié de celle-ci: les adhésions et les subventions diverses qui nous sont acquises nous permettent d'ores et déjà de mettre en place nos projets sans avoir de pression financière particulière.

Si nous n'avons pas les ressources nécessaires pour mener nos actions, nous avons deux solutions :

1. Aller les chercher
2. Remettre le projet à plus tard

Une option n'a pas été étudiée : renoncer !

Rapport d'orientation 2022-2023

Présentation des Projets

Nous allons vous présenter l'intégralité de notre programme de projets sur trois ans et plus particulièrement ce soir, les projets de 2023.

Des différentes réunions de travail du Conseil d'administration de l'IHS CGT 44 est ressortie l'ambition d'un projet **sur 3 ans et sur 3 thèmes :**

- **1943-2023 l'unité au service de la liberté, la lutte contre le fascisme - premier volet du CNR**
- **1944-2024 le droit de vote des femmes - un point oublié du CNR**
- **1945-2025 le programme du CNR – un programme d'unanimité nationale**

Pourquoi ?

- Parce que défaites et conquêtes d'hier aident à construire et gagner les luttes d'aujourd'hui. L'histoire peut nous permettre d'avoir le temps d'avance !
- Parce que nous voulons transmettre. L'histoire est une lampe de poche utile aux générations futures !
- Parce que la solidarité et la lutte collective sont des piliers du progrès social. L'histoire nous démontre que l'union fait la force !
- Parce que l'histoire locale et les histoires de vie des un·e·s et des autres sont fortes, belles et généreuses. La petite Histoire mérite un grand H !

Parce que c'est à nous de raconter l'histoire du point de vue des lapins et plus du point de vue des chasseurs !!!

Pour qui ?

Nous voulons nous adresser :

- aux salarié·e·s,
- retraité·e·s,
- privé·e·s d'emploi,
- les syndiqué·e·s et les organisations syndicales,
- avec une attention spécifique pour la jeunesse et les femmes.

Nous voulons infuser, diffuser, « profuser » :« **IHS à consommer sans modération ! »**

Nous orientons nos actions vers le département 44 avec une focale importante sur Nantes et son agglomération ainsi que sur le bassin nazairien et des communes comme Ancenis, Chateaubriant.

Comment ?

En utilisant, en créant, en faisant circuler et connaître **4 beaux outils :**

1. **La mise en boîte** (encapsulages d'interviews)
2. **Les publications** (livrets, cahiers, articles, expos...)
3. **La transmission vivante** (conférences, lectures théâtralisées, ateliers interactifs, spectacles...)
4. **La prise de parole** (dans les manifestations, dans les médias...)

Quand ?

Toutes les occasions seront les bonnes. Nous nous appuierons sur des temps forts du calendrier social (dates anniversaires, dates de manifs, dates de luttes...)

Et chaque 1er mai sera un temps fort particulier !

Où ?

Dans les écoles, dans les manifestations, dans les formations, dans les moments syndicaux festifs, sur les places publiques. Du nord au sud, de l'est à l'ouest du département car **nous comptons sur les UL pour co-construire les évènements**, les soutenir, les porter. A ce titre, comme nous l'avons déjà évoqué, nous avons entamé un tour des Unions Locales pour rencontrer, partager, échanger et convaincre de l'intérêt collectif à faire le lien entre hier et aujourd'hui. Co-construire ce beau projet signifie également que nous serons à l'écoute des propositions venant de chaque UL sur chaque territoire. Rien n'est gravé dans le marbre ! Chaque année aura un grand thème général à l'intérieur duquel tout est possible.

Les projets dans le détail

1. La mise en boîte

- **Interviews en 2022, 2023, 2024** de syndiqué·e·s impliqué·e·s dans la lutte antifasciste, dans la lutte pour la liberté d'expression, dans la lutte pour l'égalité femmes-hommes, et de syndiqué·e·s travaillant dans les secteurs professionnels concernés par le programme du CNR : sécu, services publics, etc... ou en direct lors de manifs.

2. Les publications

- **2023:** une campagne de communication sur les libertés de la presse et les libertés syndicales, en trouvant des références locales d'atteinte aux libertés à diffuser auprès des syndicats et des syndiqué·e·s.

- **2024:** une expo sur les luttes pour l'émancipation des femmes et le droit de vote (penser à la lutte des Chantelle, Waterman).

- **2025:** un focus sur Ambroise Croizat, sur la Sécu, sur les retraites : publications vers les jeunes.

- **2025:** diffusion du programme du CNR avec une expo itinérante !

3. Les transmissions vivantes

- **2023 :** des interventions vers la jeunesse en milieu scolaire autour de la mémoire de Anton Raab, footballeur du FC Nantes, d'origine allemande et Résistant. Voir ce qui existe en bande dessinée autour de la Résistance et la liberté.

- **1er mai 2023 :** une conférence sur la liberté + animation du stand IHS.

- **Entre le 16 et le 23 septembre 2023 :** un événement, type lecture d'un ouvrage d'un historien nantais, des témoignages collectés pour les commémorations des bombardements de Nantes.

- **2024 :** une lecture théâtralisée à partir du livre « la Métallo » (Couëron) de Catherine Ecole-Boivin

- **2024 :** la diffusion de témoignages à partir des capsules + la diffusion du témoignage de Line Roux sur Odette Roux élue en 1945

- **8 mars 2024 :** une soirée-débat après la mobilisation sur le droit de vote des femmes
- **1er mai 2024 :** spectacle « 12 femmes en colère » sur la lutte des femmes à Tréfimétaux en 1975 avec Cécile et Antony Pouliquen de la Cie Ta main camarade (sur le même thème il existe un film restauré avec images d'archives de Soizig Chapdelaine « quand les femmes ont pris la colère »)
- **2025 :** un focus sur Ambroise Croizat, sur la sécu, sur les retraites : ateliers participatifs vers les jeunes
- **2025 :** conférence sur la libération et sur « Nantes, ville rebelle » (Stéphane Sirot) emblématique dans les mouvements sociaux d'après-guerre.

- **29 avril 2025 :** 1er vote des femmes aux élections municipales

- **1er mai 2025 :** spectacle reprenant les points forts du programme du CNR à croiser avec les témoignages récoltés sur les 3 ans.

- **21 octobre 2025 :** 1er vote des femmes à un scrutin national

Nous avons besoin de vous dès à présent pour ces projets !

4. La communication

- **2023 :** une « vraie-fausse » émission de radio pour évoquer la première émission de radio émise de Chantenay (Première liaison radiophonique clandestine le 25 décembre 1940 par Honoré d'Estienne d'Orves)
- **8 mars 2024 :** une prise de parole autour du droit de vote des femmes
- **1er mai 2024 :** la diffusion de témoignages à partir des capsules + la diffusion du témoignage de Line Roux sur Odette Roux élue en 1945

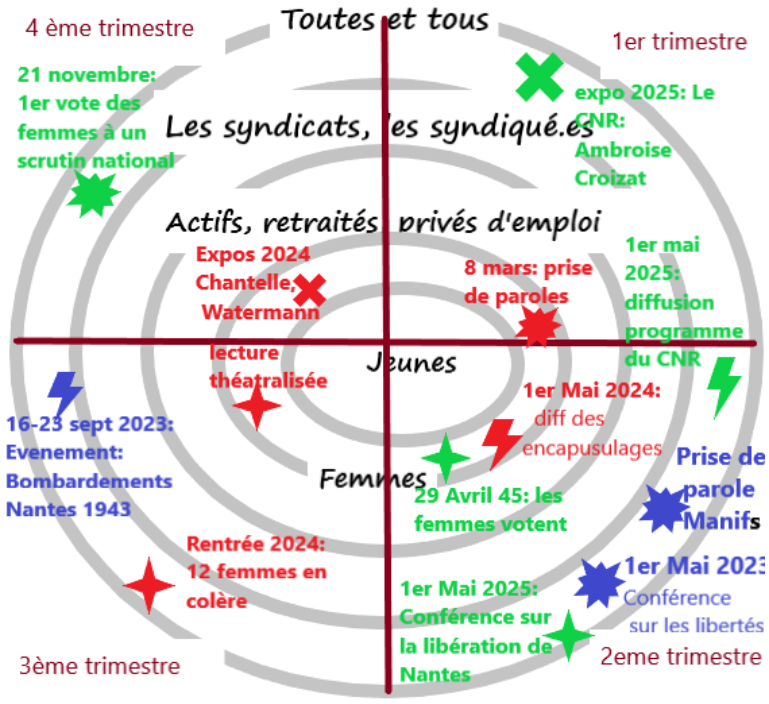

Que faut-il pour réussir tout ça ?

- **De l'huile de coude !**

C'est pourquoi nous allons faire appel aux talents de militant·e·s et de professionnel·le·s (ex : graphistes, historien·ne·s, comédien·ne·s...)

- **Des moyens techniques**

Nous allons brasser du matos : appareils audiovisuel, panneaux d'expo, estrades, mégaphones...

- **De la communication**

On va agiter nos relais, nos carnets d'adresses pour faire passer des communiqués de presse, articles et aller sur les plateaux des radios et des TV

- **De la monnaie sonnante et trébuchante**

Nous allons acheter, défrayer et rémunérer !

Grâce à **nos moyens propres** : cotisations, subventions syndicales, **et aux subventions** que nous travaillons à obtenir (dossiers déposés ou en cours de dépôt) auprès des villes où se trouvent les 11 UL, auprès du Département et de la Région.
A cette heure, nous pouvons d'ores et déjà annoncer que nous disposerons de la subvention Ville de Nantes (5100 euros sur 3 ans), qui par ailleurs va nous aider en terme de communication et faire le lien avec le département pour obtenir une subvention également de ce côté (2400 euros sur 3 ans).
Et que d'autre part, la Région Pays de la Loire que nous avions également sollicitée, ne nous accorde rien.

<u>Les groupes de travail par projet :</u>
Pour chacun des types de projets, nous avons constitué des groupes de travail. Ils n'attendent que vous !

Les partenariats

⇨ Avec les 11 UL et les syndicats de Loire-Atlantique

L'article 2 de nos statuts le précise : l'objectif premier de l'IHS réside en la collecte de documents.

Force est de constater que les unions locales et les syndicats n'ont pas encore le réflexe de nous transmettre leurs archives, pas plus que d'adhérer à l'IHS CGT 44. Nous devons envisager une campagne de **sensibilisation** aux archives et au rôle important de l'IHS, et nous souhaitons, en appui avec l'Union départementale :

1. Organiser en 2023, **une rencontre IHS CGT44 – UL**, pour que l'existence de l'IHS devienne une évidence pour toutes et tous, au même titre qu'**archiver est un acte militant !**
2. Au-delà, **présenter l'IHS, son travail et ses projets** à chaque Commission exécutive (CE) de chaque Union locale.
3. Proposer des **formations** pour rendre chaque union locale, chaque syndicat, autonome sur l'archivage et les sensibiliser à l'importance des archives .
4. Fournir aux UL et syndicats **les documents ad hoc** pour la transmission des archives afin d'enrichir la mémoire de nos luttes : grâce au lien avec le CHT ce document est prêt !
5. Désigner dans chaque UL un **référent archives** qui serait sur cette question, en lien privilégié avec les syndicats de son territoire pour la collecte, avec la charge de préparer les dépôts au CHT.
6. Organiser une **journée commune aux 11 UL** qui débouchera sur **une collecte d'archives** dans chaque UL.
7. Et une fois par an, **nous souhaitons rencontrer une UL,** lors d'une CE par exemple (11 mois → 11 UL) pour parler collecte de

documents qui seront ensuite reversés au Centre d'Histoire du Travail afin d'enrichir notre histoire collective, mais également des projets.

⇨ **Avec toute organisation de la CGT**

Nous souhaitons participer activement à tous les évènements qui se produiront sur le territoire à l'initiative d'une organisation de la CGT (les Congrès, le 1er mai, la « faites des liens », la fête des retraité·e·s, etc.) au minimum par la tenue d'un stand, par la présentation d'une exposition, par une prise de parole, avec des animations lorsque cela sera possible.

⇨ **Avec le Centre d'Histoire du Travail**

Merci aux membres du CHT d'être à nos côtés ce soir encore et de nous apporter leur compétence en termes d'archivage.
Nous avons en 2022 rencontré le CHT à plusieurs reprises pour savoir comment collecter les archives, papier et images, comment les classer, les préparer pour les confier au CHT et comment rendre le versement régulier, qualitatif et fluide.
Nous allons rationaliser et améliorer l'envoi au CHT des archives papier grâce au **document de versement d'archives** qui a été élaboré entre le CHT et l'IHS CGT 44. C'est une grande avancée pour faciliter le versement des archives au CHT.

Nous souhaitons également participer de façon assidue aux conseils d'orientation et d'administration du CHT.

La formation

Former, nous former, vous former !

Dès 2023, l'IHS propose 3 sessions de formations (limitées chacune à 8 personnes).

- **27 et 28 mars 2023 : Formation Sensibilisation aux archives.** UL de Carquefou.
- **12 et 13 juin : Formation Rédaction** UL de Saint-Nazaire.
- **13 et 14 novembre : Module photo,** salle informatique au 2ème étage, Maison des syndicats. Nantes.

Nous nous formons aux Archives pour former les camarades.

En 2022, un membre du CA a suivi une formation de **sensibilisation aux archives** et va démultiplier son savoir auprès des autres membres du CA, et des militantes et militants qui le souhaitent. Les publics visés sont les décideur.se.s des organisations dans les domaines d' orga, de communication, les secrétaires, etc. Ce sont aussi les adhérents et adhérentes, mais aussi les secrétaires administratifs et administratives qui vivent et gèrent au quotidien l'organisation dans les organes de la CGT de la Loire-Atlantique (il ne s'agit pas de faire une formation professionnelle !).

L'ambition en 2023 est de former 8 personnes. Un programme sur 2 jours est établi avec des intervenants (CHT et Archives départementales). Afin de décentraliser et être au plus près des UL, La formation de Sensibilisation aux archives se déroulera dans les locaux de l'UL de Carquefou les 27 et 28 mars prochains.

L'animateur de la formation est Michel Jameron.

- Une formation de **correspondant rédactionnel** est prévue dans les locaux de l'UL de Saint-Nazaire les 12 et 13 juin. L'objectif est de dédramatiser l'écriture et de sensibiliser à la rédac-

tion de l'histoire des luttes (articles, légendes de photos...). Les publics visés sont les militantes et militants qui veulent transmettre l'histoire sociale, quel que soit leur statut dans leur syndicat ou leur organisation.
L'animatrice est Martine Ritz.

- Une formation de **correspondant photographique** est prévue les 13 et 14 novembre 2023. Le programme est en cours d'élaboration. L'objectif est de sensibiliser à la photographie militante pour qu'elle soit pérenne et puisse servir à l'illustration et aux archives. Les publics visés sont les militantes et militants qui prennent des photographies, quel que soit le type d'appareil (téléphone, argentique, numérique, etc.) pour transmettre l'histoire sociale au moyen de ce média.

  Pour des raisons techniques (besoin de locaux équipés en informatique) elle se déroulera à l'UD.

  L'animateur de la formation est Éric Fleurimont.

Renouvellement de certains membres du Conseil d'administration de l'IHS CGT44.

L'ordre du jour de notre Assemblée générale ordinaire étant épuisé, nous pouvons procéder au remplacement des membres du conseil sortants.

Le Conseil d'administration de l'Institut d'Histoire Sociale CGT de la Loire Atlantique a été constitué le 22 mars 2022. Il est paritaire et compte 12 militants et militantes qui sont engagé·e·s dans le fonctionnement démocratique de l'IHS CGT44.

Trois membres du conseil d'administration de l'IHS CGT44 nous ont communiqué leur souhait de laisser leur place pour des raisons personnelles. Il s'agit de :

- Delphine Akassar administratrice qui, en tant que membre du secrétariat de l'UD 44 a convoqué fin 2021 une AG extraordinaire,. Cette Ag a remis sur les rails l'IHS CGT 44, dont le fonctionnement avait été très éprouvé par les conséquences du COVID. Les organisations syndicales ne pouvaient en effet plus se réunir de mars 2020 à quasiment fin 2021.
- de Patrice Morel, administrateur et chargé de la communication et des adhésions , dont nous allons devoir nous répartir toutes les compétences et les savoirs.
- de Cécile Porcher, trésorière.

Le conseil d'administration de l'IHS CGT44 se veut paritaire, même si cela n'est pas une obligation statutaire. En conséquence, pour conserver la parité au Conseil, nous souhaitons que le nombre de femmes et d'hommes soit équivalent au sein du CA.

Pour prendre la suite de nos trois camarades, qui se propose pour administrateur de l'IHS ?

Le Conseil d'administration, est composé de :
Julie Blondel, Nadine Cadiou, Françoise Gallais, Martine Ritz, Didier Aubinais, Eric Fleurimont, Jean-Paul Forgeau, Michel Jameron, Christian Retailleau et nous accueillons ce soir de nouveaux camarades.

Vote du Conseil d'administration pour les postes de trésorier.e, trésorier.e adjoint.e et du secrétaire de l'IHS CHT44.
Nous rappelons que le Bureau élu est à ce jour constitué de :
Nadine Cadiou - Présidente, de Jean-Paul Forgeau - Secrétaire, de Cécile Porcher - Trésorière et de Michel Jameron - Trésorier adjoint.

Cécile Porcher et Jean-Paul Forgeau ne souhaitent pas poursuivre leur activité, de trésorière pour Cécile et de secrétaire pour Jean-Paul.
Le Conseil d'administration de l'IHS peut procéder au vote.
Sont élu.e.s :

- Trésorier.e
  et
- Trésorier.e adjoint.e
- Secrétaire :

Compte tenu des enjeux liés au déploiement des projets, le Conseil d' Administration a considéré nécessaire d'ouvrir le bureau à deux administrateurs de plus, afin que les sujets partenariats et projets-subventions soient représentés au bureau.

Le bureau vote également l'entrée au bureau de deux nouveaux adminitrateurs .

Le nouveau bureau de l'IHS CGT 44 est constitué ce jour, le 15 février 2023.

- Présidente : Nadine Cadiou
- Secrétaire :
- Trésorier :
- Trésorier adjoint :
- Projets :
- Partenariats :

Signatures Présidente et Secrétaire de l'IHS CGT 44

Date : 15 février 2023

Présidente, Secrétaire,

Conclusion de l'Assemblée générale

A l'IHS CGT 44, nous proposons de l'intelligence, des savoirs, des histoires de luttes, des outils pour comprendre, pour analyser, pour repousser les idées délétères dans un contexte où les valeurs que nous défendons sont reléguées au second plan .
Nous avons de la Vie et de l'Envie dans nos projets : la vie des militants d'hier, la vie des acteurs des combats d'aujourd'hui. Nous préparons demain pour transmettre une espace vivant de débat, de partage et de liberté.

Les membres du conseil d'administration de votre IHS CGT44 sont engagés dans la mise en œuvre d'actions de manière démocratique, et sont animés par une exigence d'honnêteté et de rigueur intellectuelle.

Nous ne sommes pas pour autant des « sachantes » et des « sachants », nous apprenons en même temps que nous faisons, nous découvrons au fur et à mesure que nous avançons l'immensité de la tâche. Mais dans cet apprentissage et cette découverte, nous éprouvons beaucoup d'émotions positives et de sens qui nourrissent notre engagement dans la CGT.

Chacune et chacun de vous est une page de notre histoire collective. Même si vous n'avez que peu de temps militant disponible, nous espérons que vous aurez envie de nous rejoindre, même ponctuellement....

Votre place est avec nous, rejoignez-nous.

Institut d'Histoire Sociale
Union Départementale CGT
de Loire-Atlantique

Bulletin d'adhésion

☐ **J'adhère à l'I.H.S.**

Nom (pour individuel) : ..... Prénom :.....

Syndicat, organisation, association : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Localité : .....

Tél. : ..... Adresse courriel : .....
(Important pour correspondance rapide)

Date* : .....
.....

Signature

Cotisation annuelle** ☐ **Individuelle : 11 euros**
☐ **Syndicat, organisation, association : 22 euros**

*** Correspond à la date d'adhésion - * Cocher la case correspondante* *Ihs44_BulletinAdhesion_V20230116*

IHS CGT 44 – Maison des syndicats – 1 place de la Gare – CP1 – 44276 Nantes cedex 2

**Marie-Claude GODEAU. Née le 31 janvier 1938 à Nantes (Loire-Inférieure, Loire-Atlantique), tuée le 8 février 1962 à Paris (XIe arr.) au métro Charonne. Employée des chèques postaux, militante de la CGT et du PCF.*